



Section suisse de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale

Droit du travail et des assurances sociales dans le contexte d'autres domaines du droit – Faut-il adopter une autre perspective ?

Faculté de droit de l'Université de Bâle, Auditoire Pro lure, 3 octobre 2019

Organisé par la Section suisse de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale (SIDTSS)

Au mois de septembre 2018 lors du Congrès régional de la SIDTSS à Turin, le Professeur Yves Jorens, de l'Université de Gand, a présenté un concept qui considère le droit du travail et de la sécurité sociale dans un contexte large et prend en compte ses interactions et interdépendances avec d'autres domaines du droit, tels que le droit économique, le droit de la famille ou le droit pénal. Ce concept sera au centre de la Conférence régionale européenne qui aura lieu à Gand, probablement en 2022.

La [Section suisse de la SIDTSS](#) qui vient d'être créée souhaite soutenir cette démarche à l'occasion du programme scientifique qui sera organisé en marge de l'Assemblée annuelle de 2019. A cette occasion, le concept décrit brièvement ci-dessus sera présenté et différentes conférences basées sur ce concept suivront sur des domaines du droit en lien avec le droit du travail et/ou des assurances sociales, comme le droit de la famille, le droit pénal, le droit des cartels, le droit des marchés publics et le droit des migrations.

Ce Colloque du 3 octobre 2019 s'adresse aussi bien aux spécialistes en droit du travail qu'à ceux du droit des assurances sociales et aux représentants des autres domaines du droit susmentionnés. Le but de ce Colloque est d'expliquer les points de contact ainsi que, le cas échéant, les pierres d'achoppement entre ces différents domaines.

A ce sujet, le Colloque peut et doit aussi agir comme catalyseur pour le développement d'un agenda de recherche „Droit du travail et des assurances sociales en perspective“. Grâce aux orateurs invités de l'Université de Gand, des perspectives prometteuses s'ouvrent également pour une collaboration internationale en vue du Congrès régional de la SIDTSS à Gand en 2022.



Section suisse de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale

Jeudi 3 octobre 2019

13.30 - 13.40

Mot d'accueil

Prof. Kurt Pärli, Université de Bâle

Dr. Sylvie Pétremand, Université de Lausanne

Prof. Yves Jorens, Université de Gand

13.40 - 14.00

Droit de la famille comme partie du droit social

Prof. Thomas Geiser, Université de Saint-Gall

14.00 - 14.20

Droit des cartels et droit du travail

Dr. Anne Meier, Genève

14.20 - 14.40

Droit des assurances sociales et droit de travail

Prof. Kurt Pärli, Université de Bâle

14.40 - 15.00

Migration et droit social

Dr. Sylvie Pétremand, Université de Lausanne

Dr. Guylaine Riondel Besson, Genève

15.00 - 15.20

Discussion

15.20 - 15.40

Pause

15.40 - 16.00

Les branches du droit et le droit social: une histoire des marées

Prof. Yves Jorens, Université de Gand

16.00 - 16.20

Droit du travail et droit de la sécurité sociale dans le secteur public: une exception à la règle?

Prof. Alexander De Becker, Université de Gand

16.20 - 16.40

Droit du travail, droits économiques fondamentaux et l'idée d'émancipation

Dr. iur. Nicolas Bueono, Université de Zurich

16.40 - 17.00

Discussion

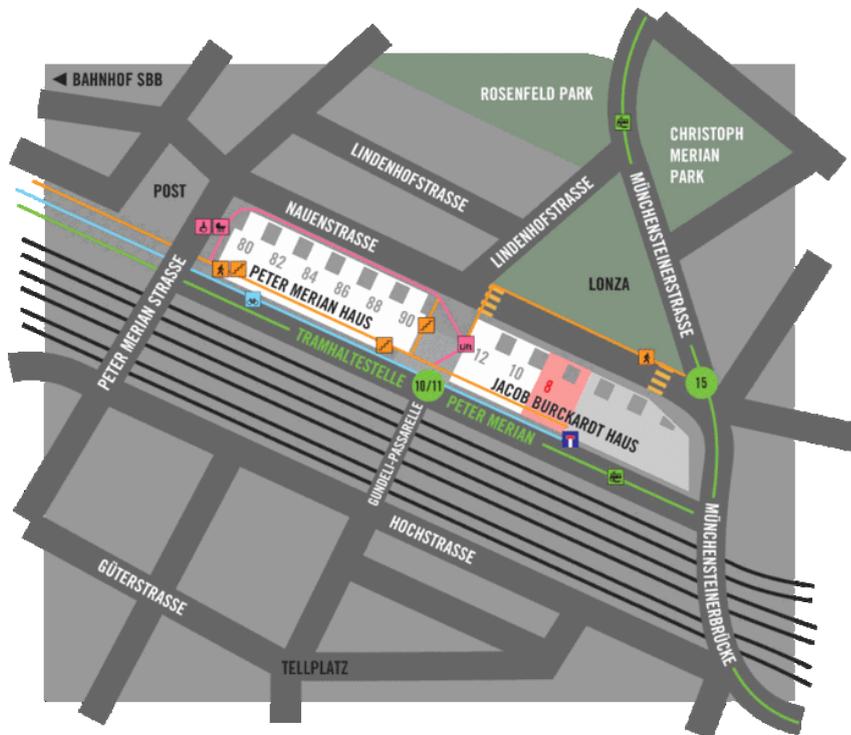
17.00 - 17.40

Agenda de recherche «Droit du travail et droit social en perspective»



Section suisse de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale

Plan et accès à la Faculté de droit de l'Université de Bâle (Peter Merian-Weg 8)



Accès :

- *En train*: quitter la gare CFF par la sortie « Innenstadt/City » :
- *à pied* : tournez à droite et longez le passage de la poste (Post-Passage), puis le bâtiment « Peter Merian Haus » pour arriver au bâtiment « Jacob Burckardt Haus » (env. 7 minutes) ;
- *en tram* : prendre le tram no 10 (direction Dornach) ou no 11 (direction Aesch) pour un arrêt et sortir à la station « Peter Merian ».
- *En voiture* : il n'y a pas de possibilité de parking dans le bâtiment « Jacob Burckardt Haus » et nous vous prions d'utiliser les parkings publics de la poste ou de la gare CFF.

Inscriptions et frais :

Il est indispensable de vous inscrire jusqu'au 15 septembre 2019 par mail à l'adresse office-paerli-ius@unibas.ch. La participation à ce colloque est gratuite.